

GUIDE D'INSTALLATION DE VOTRE ADOUCISSEUR *FL 8504*



Pour la mise en service :

Tél: 0892 700 279

0.41 € TTC/min quel que soit votre lieu d'appel en France

APIC SAS – 21 rue Georges Méliès, 95240 CORMEILLES EN PARIS

Télécopie : 01.30.25.99.65
www.produitsfluido.com

Chers Clients,

Vous venez d'acquérir un adoucisseur **FL 8504** commercialisé par la société APIC. Nous vous en félicitons et vous remercions de votre confiance.

Notre adoucisseur **FL 8504** est conçu pour vous apporter le confort de l'eau douce ainsi que la protection de vos appareils de chauffage. Son utilisation est simple et nous vous conseillons de lire attentivement ce livret avant sa mise en service. Celui-ci vous permettra de pouvoir utiliser votre adoucisseur avant le passage du technicien pour les réglages plus propres à vos consommations et dureté d'eau.

Dès à présent le calcaire ne fera plus partie de votre quotidien. Ce manuel a été conçu pour vous aider à l'installation et au réglage de votre adoucisseur dans les meilleures conditions.

Pour assurer la longévité de votre adoucisseur et valider votre installation, nous vous offrons la mise en service exécutée exclusivement par les techniciens agréés par APIC. Téléphonnez nous au 0892 700 279 0.41 € TTC/min quel que soit votre lieu d'appel en France

De plus vous avez la possibilité de **souscrire un contrat d'entretien** ⁽¹⁾.
Le technicien lors de son passage vous donnera toutes les indications à ce sujet.

Nous restons à votre entière disposition, et vous assurons de nos meilleurs soins pour nos relations futures.

Veuillez agréer, chers Clients, nos salutations distinguées.

Le service technique

⁽¹⁾ Détail du contrat en page 3.



GARANTIES

Votre adoucisseur FL 8504 est garanti pièces, main d'œuvre et déplacement pendant 1 an.

Vous avez 2 possibilités pour le départ de vos garanties :

- Vous appelez nos services au plus tard dans un délai de 90 jours après la date d'achat. Dans ce cas, la mise en service est gratuite et la date anniversaire des garanties sera prise en compte lors du passage du technicien. Pour le passage du technicien, vous devez compter entre deux et quatre semaines à la suite de votre appel de demande de mise en service.
- Vous nous appelez après la période des 90 jours. Dans ce cas, la mise en service vous sera facturée et les garanties démarreront à partir de la date d'achat.

Cette garantie couvre tout vice de fabrication. Elle ne peut s'appliquer que si les appareils ont fait l'objet d'une installation dans les règles de l'art et d'un usage normal dans les conditions d'emploi pour lesquels ils sont prévus.

La garantie ne s'applique pas aux détériorations ou accidents provenant de négligences, de défaut de surveillance, d'entretien ou d'une transformation quelconque des appareils. Les pannes provoquées par le gel, la foudre, une pression trop élevée ou une surtension électrique ne sont pas pris sous garantie.

La garantie est limitée au remplacement ou à la réparation des pièces défectueuses par notre service technique.

APIC décline toute responsabilité sur les accidents de personnes, de choses pouvant survenir suite à l'emploi non conforme des appareils.

Aucune indemnité ne peut être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

L'échange ou la réparation ne seront accordés que si la garantie est retournée à notre usine et après accord de notre service technique. Aucun retour ne pourra s'effectuer sans accord préalable.

AVERTISSEMENT: si son utilisation, son exploitation ou sa maintenance est incorrecte, ce produit peut provoquer des blessures graves. Les personnes chargées de l'installer, de le faire fonctionner ou de l'entretenir doivent être formées pour son utilisation, averties de ses dangers et doivent lire la totalité du manuel avant d'essayer d'installer, de faire fonctionner ou d'entretenir ce produit.

CONTRAT D'ENTRETIEN

Lors du passage de notre technicien, vous pouvez souscrire à notre contrat d'entretien.

Le contrat d'entretien comprend :

- Une visite d'entretien par an incluant :

- analyse de l'eau : contrôle du TH avant et après l'adoucisseur.	- changement de la cartouche du pré- filtre si nécessaire (produit facturé)
- inspection et nettoyage de l'ensemble hydraulique.	- nettoyage des résines si nécessaire (produit facturé).
- vérification des vannes du by-pass.	- élimination du Fer des résines si nécessaire (produit facturé).
- vérification et entretien du système de saumurage.	- remplissage du bac à sel (sel non fourni).
- nettoyage du bac à sel si nécessaire.	
- essais des cycles de régénération.	
- changement des réglages de l'appareil si nécessaire.	
- Contrôle visuel du système de comptage de l'eau douce.	

- **APIC** prend à sa charge les frais de déplacement et de main d'œuvre en cas de panne de l'adoucisseur

Avantages : La souscription à ce contrat permet **une remise de 10 %** sur l'achat de produit d'entretien **uniquement** dans le cadre d'un entretien de votre adoucisseur (cartouche du pré-filtre, solution nettoyante...) et une remise de 20% sur les pièces détachées (hors garantie).

Article 1 – DEPANNAGES

Pour tout appel justifié par une panne réelle du matériel couvert par le contrat, **APIC** s'engage à intervenir le plus rapidement possible. **APIC prend à sa charge les frais de déplacement, de main d'œuvre et la fourniture des pièces usagées ou détériorées.**

Cette garantie indiquée ci-dessus n'est pas due dans les cas suivants :

- Utilisation du matériel couvert de manière anormale ou dans des conditions anormales par référence au manuel d'utilisation fourni par le vendeur du dit matériel, non surveillance du matériel par le client entre les visites.
- Intervention sur le matériel par une personne extérieure au service d'entretien **APIC** pour tout ou partie des travaux ou fournitures faisant l'objet du présent contrat.
- Intervention pour un cas de panne due à la force majeure : modification dans la nature de l'eau, incendie, gel, foudre, surtension électrique, inondation, surpression...

Dans ces hypothèses ainsi que dans les cas de demande d'intervention non expressément prévue par le présent contrat (changement de place du matériel) les prestations effectuées et fournitures de produits feront l'objet d'une facturation.

Les dispositions ci-dessus ne peuvent réduire ou supprimer la garantie légale des vices cachés, à laquelle elles ne peuvent se substituer.

Article 2 – DUREE

Le présent Programme Platinium est établi pour une durée déterminée de un an et débutera à la date d'effet précisée au recto ou à défaut à la date de la signature des présents par les deux parties.

Article 3 – FORMULE DE REVISION

En cas de renouvellement du contrat Programme Platinium, la cotisation forfaitaire sera révisée annuellement à la date anniversaire de la date de prise d'effet du contrat en fonction des variations affectant à la hausse le coût des diverses prestations incluses dans le contrat.

En outre, toute modification légale du taux de TVA s'appliquera de plein droit et sans avis aux cotisations échues à compter de l'entrée en vigueur du nouveau taux.

Article 4 – RESILIATION

Le non paiement par le client de toute somme due ou le non respect de l'une de ses obligations entraînera la résiliation du présent contrat par la société **APIC**, par simple lettre recommandée avec accusé de réception, sans préjudice de son droit de réclamer tout dommage et intérêt.

CARACTERISTIQUES DE L'ADOUUCISSEUR FL 8504

Dimensions (cm)	FL 8504
H Hauteur	56
L Profondeur	36
I largeur	20
Poids vide (kg)	10
Contenance du bac à sel	10 kg

DESCRIPTION

La vanne volumétrique électronique est dirigée par un microprocesseur.

Le corps de l'adoucisseur contient la bouteille de résine.

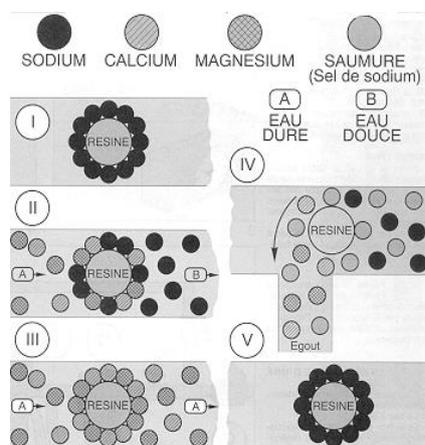
La canne d'aspiration permet la remontée de saumure contenue dans le bac à sel pour la régénération de la résine. Un flotteur empêche tout débordement.

Le bac à sel contient le sel utilisé pour la fabrication de la saumure.



FONCTIONNEMENT D'UN ADOUCISSEUR

Un adoucisseur est un appareil qui vous permet de transformer une eau dure en eau douce. Cette eau dure traverse de la résine alimentaire présente dans le corps de l'adoucisseur. Cette résine va capturer le calcaire comme indiqué dans le schéma ci dessous :



Phase I : La résine est totalement saturée en sodium, prête à l'emploi.

Phase II : De l'eau dure " A " traverse le lit de résine.

- Le calcium est capté par la résine aux dépens du sodium qui est libéré.
- De l'eau douce " B " ressort de l'appareil.

Phase III : La résine est totalement saturée en calcium. L'eau n'est plus adoucie.

Phase IV : La résine est régénérée avec de la saumure permettant de la débarrasser du calcaire pour l'évacuer à l'égout.

Phase V : La résine est totalement saturée en sodium, prête à l'emploi.

Pour plus de renseignements, rendez vous sur notre site : www.produitsfluido.com.

Guide FL 8504 10/2011

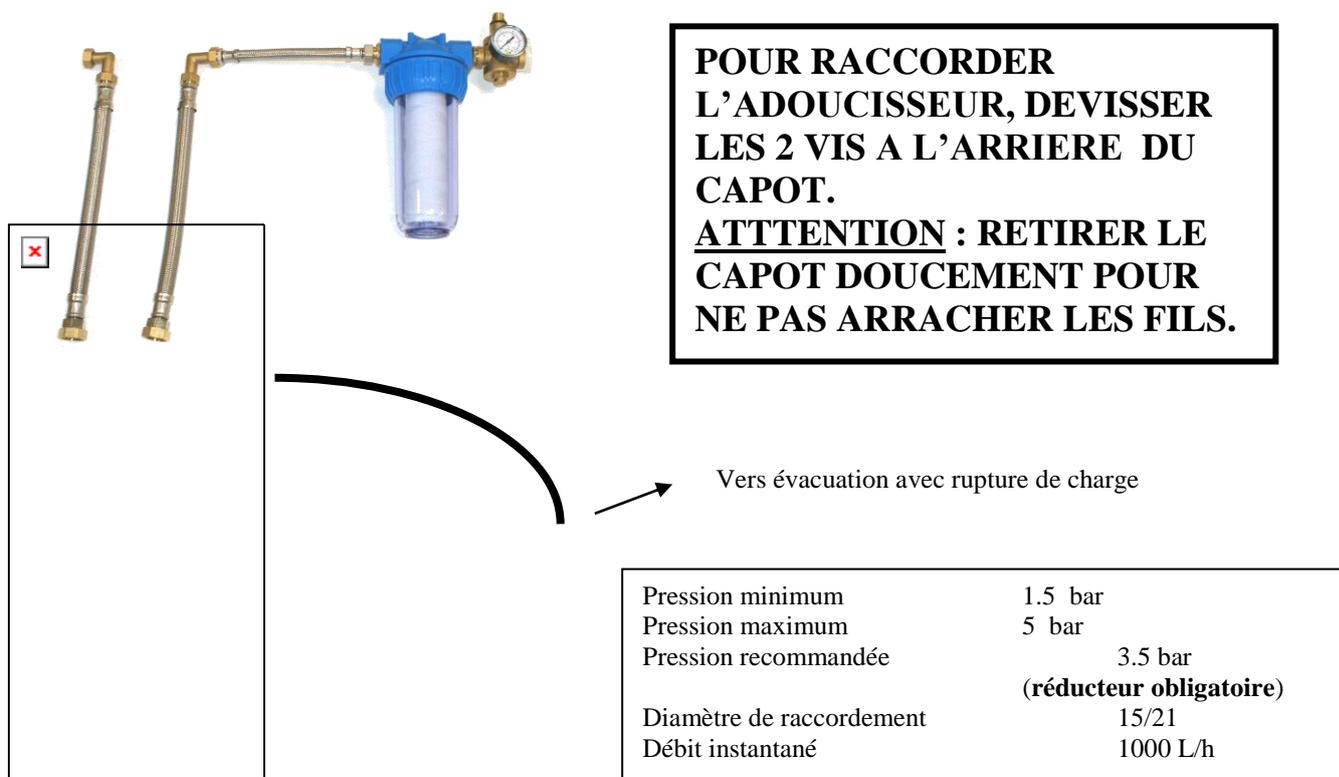
INSTALLATION DANS LES REGLES DE L'ART

ATTENTION : La garantie de nos appareils n'est valable que lorsque le montage est fait « dans les règles de l'art ».

Choix de l'emplacement :

- Votre adoucisseur doit être placé dans un **endroit sec, aéré**, à l'abri du gel ou d'une **source de chaleur**.
- Installer impérativement un réducteur de pression et un préfiltre du type monofiltre F430 (non fournis) avant votre adoucisseur.
- Installer votre adoucisseur sur une canalisation d'**eau froide** en circuit by-pass **avec des flexibles souples (kit de raccordement vendu séparément)** pour ne pas abîmer la vanne de votre appareil et pouvoir le retirer en cas de déménagement.
- Prévoir une évacuation à l'égout avec rupture de charge. Le tuyau utilisé doit être en plastique dur.
- Prévoir une évacuation pour la surverse en cas de débordement.
- Prévoir un branchement électrique (220 V).
- Votre adoucisseur doit être placé sur un sol plat supportant le poids de l'appareil.

Schéma général de montage :



AVERTISSEMENT : ce système n'est pas conçu pour être utilisé avec de l'eau non potable d'un point de vue microbiologique ou avec de l'eau dont la qualité est inconnue.

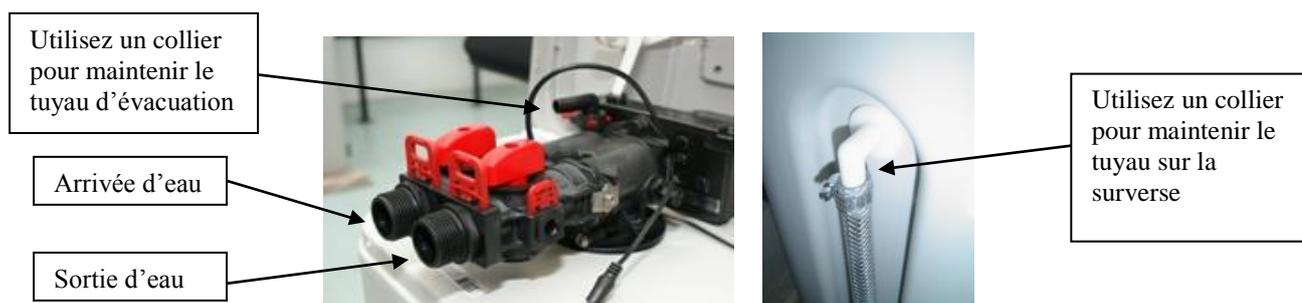
Détail du branchement en eau :

Face à l'appareil en regardant par-dessus le capot, l'arrivée d'eau se situe sur la droite. Des flèches positionnées sur le corps de vanne indiquent également le sens d'écoulement de l'eau. Deux vis maintiennent le capot, une fois retirée, enlever doucement le capot de l'adoucisseur pour ne pas arracher les fils qui relient la vanne à l'électronique.

Enlever les deux clips rouges et insérer les deux raccords à l'arrière de la vanne en prenant soin au préalable d'avoir graissé les joints toriques (graisse fourni dans la boîte du transformateur). Une fois les deux raccords insérés, remettez les clips rouges. Ces derniers maintiennent les raccords en place.

N'oubliez pas de brancher un tuyau d'évacuation sur la vanne et de le relier au tout à l'égout de votre habitation. Il est important de mettre un collier de serrage sur le tuyau d'évacuation pour le maintenir sur l'embout de la vanne. L'endroit du branchement est indiqué sur la photo de gauche (sur le dessus de la vanne).

Branchez un tuyau d'évacuation sur la surverse (voir photo de droite ci-dessous). Utilisez un collier pour maintenir le tuyau sur la surverse.



Mise à l'égout : l'écoulement du tuyau d'évacuation peut se trouver jusqu'à 3 m au dessus du sol avec une pression de 4 bars. Le tuyau de la surverse doit être situé plus bas que le niveau de raccordement à l'adoucisseur en cas de débordement.

- évacuation vers fosse septique compatible.



Une rupture de charge est un espace entre le tuyau du tout à l'égout et l'évacuation nécessaire pour des raisons sanitaires. Le tuyau ne doit pas toucher les parois de l'évacuation. Voici un exemple, avec un entonnoir de 12 cm de diamètre et le tuyau d'évacuation en face de son centre.

Détail du montage du kit de raccordement et du filtre

Le kit de raccordement est un élément disponible dans votre magasin. Sa facilité de montage vous permettra de raccorder votre adoucisseur au réseau.



ATTENTION à la jonction entre les raccords laiton et plastique. La garantie de cet appareil ne prend pas en compte la détérioration des pas de vis en cours de montage.

A LIRE ATTENTIVEMENT !!

La mise en service gratuite de votre adoucisseur FL 8504 doit être effectuée impérativement par un technicien APIC.

Veillez téléphoner au : **0892 700 279** 0.41 € TTC/min quel que soit votre lieu d'appel

Nos services vous fixeront un rendez-vous au mieux des plannings. Comptez 2 à 3 semaines suite à votre appel pour l'intervention d'un technicien.

Vous pouvez effectuer la mise en service rapide décrite ci-dessous et le technicien contrôlera l'installation et optimisera tous les paramètres lors de son passage.

MISE EN SERVICE DE VOTRE ADOUCISSEUR

Dévissez le capot afin de pouvoir raccorder votre adoucisseur électriquement votre adoucisseur. Le capot doit être retiré avec délicatesse pour ne pas arracher les fils qui relient la vanne à l'électronique.

Mise sous tension :

Reliez le cordon du secteur à l'adoucisseur et à une prise de courant 220 V.

Mise en eau :

A l'aide de la clé allen 6 pans fourni dans la boîte du transformateur, tourner les vannes by pass rouge placées sur la vanne. L'eau commence à circuler dans la résine. Vérifiez s'il y a des fuites. Ouvrez un robinet d'eau froide avec précaution, de l'air doit s'échapper. Si l'eau est de couleur ocre, laissez couler jusqu'à ce que l'eau redevienne limpide, il s'agit d'un résidu de poussières de résine. Dévissez le mousseur de votre robinet, s'il en est muni, pour éviter son obstruction.

Ajoutez un seul sac de 25 kg de sel pour adoucisseur en pastille dans le bac à sel.



Programmation de la vanne :

Remarque : si vous ne touchez aucun bouton pendant 30 secondes au cours de la programmation, vous retournez automatiquement à l'écran d'accueil (voir photo ci-dessus). Si vous souhaitez continuer votre programmation, vous devrez recommencer depuis l'étape 1 en appuyant sur la touche  (touche de gauche).

Si vous ne touchez aucun bouton pendant 3mn, l'électronique va se bloquer. Pour débloquer l'électronique, appuyer 3 secondes sur la touche  . Ensuite, vous pourrez de nouveau accéder à la programmation.

Notez que votre adoucisseur est préréglé d'usine. Vous pouvez donc commencer à vous en servir même avant le passage du technicien. Ce dernier viendra ensuite la mise en service de votre adoucisseur en affinant ces réglages (consommation sel et eau, temps de cycle...).

Pressez le bouton  pour entrer dans la programmation.

Pour toute la programmation, appuyer sur la touche ■ pour changer une valeur. A cet instant la valeur va clignoter. Appuyer ensuite sur les touches ▼ et ▲ pour modifier cette valeur. Enfin appuyer sur la touche ■ pour valider cette valeur. Appuyer sur la touche ▼ pour accéder à l'étape de programmation suivante.

Etape 1 : Réglage du langage "SYSTEM LANGUAGE"

D'usine, l'appareil est réglé sur "ENG". Appuyer sur la touche ▼ pour passer à l'étape suivante.

Si ce n'est pas le cas, appuyer sur la touche ■ puis sur une des deux flèches pour modifier le langage. Pour valider le langage, appuyer sur la touche ■. Appuyer sur la touche ▼ pour passer à l'étape suivante.

Etape 2 : Réglage du comptage d'eau "REGIONAL OPTION"

L'appareil doit être réglé sur "METRIC". Si cela n'est pas le cas, modifier le programme pour le mettre sur ce mode puis appuyer sur la touche ▼ pour passer à l'étape suivante.

Etape 3 : Réglage du mode de régénération "REGEN. MODE"

Ce mode doit être réglé "MIX REGEN". Si ce n'est pas le mode présélectionné, faite le à l'aide des touches ■ et ▼. Pour passer à l'étape suivante, appuyer sur la touche ▼.

Etape 4 : Réglage de la date "CURRENT DATE"

Le mode est "Année / Mois / Jour". Mettre la date du jour à l'aide des touches ■ et ▼. Une fois la date mise à jour, appuyer sur la touche ▼ pour passer à l'étape suivante.

Etape 5 : Réglage de l'heure "CURRENT TIME"

Régler la date du jour et appuyer sur la touche ▼ pour passer à l'étape suivante.

Etape 6 : Réglage de l'heure de régénération "REGEN. TIME"

L'heure de régénération est préréglée à 2h du matin. Si vous souhaitez garder cette heure appuyer sur la touche ▼ pour passer à l'étape suivante. Vous pouvez également la modifier et la mettre à l'heure souhaitée.

Attention : il est important de savoir que pendant que votre adoucisseur régénère, vous n'avez plus d'eau douce. Il est donc préférable que les régénérations se fassent pendant que vous ne consommez pas d'eau.

Etape 7 : Réglage du forçage calendaire "REGEN. DAYS"

Mettre cette valeur sur 7 si cela n'est pas déjà le cas et passer à l'étape suivante.

Etape 8 : Réglage du volume d'eau pouvant être adouci "REGEN CAPACITY"

La valeur affichée sera en m³. La valeur à rentrer provient du calcul suivant (il est préférable de connaître sa dureté d'eau ou Th auparavant):

$$\text{Volume d'eau} = 62.5/\text{Th}$$

Ex : ma dureté d'eau est de 30° donc $V = 62.5/30 = 2.08$. Je rentre donc la valeur 2.1 dans l'électronique. Je peux donc adoucir 2.1 m³ entre deux régénérations.

Si vous ne connaissez pas votre dureté d'eau, rentrer la valeur 2.0 par défaut. Le technicien se chargera de mesurer la dureté d'eau et de calculer cette valeur lors de la mise en service de l'appareil.

Etape 9, 10, 11, 12 : Réglages des temps de cycle "BA. WA DURATION, BRINE DURATION, RINSE DURATION, REFILL DURATION"

Ces étapes sont la durée des temps de cycles. Ne modifier pas ces valeurs. Le technicien sera susceptible de les modifier lors de sa mise en service en fonction de votre dureté d'eau, consommations, pressions...

Etape 13 : Réglage de la taille de la bouteille

La valeur préenregistrée doit être S. Ne toucher pas à cette valeur.

En appuyant sur la touche ▼ vous allez revenir sur l'écran d'accueil.

Votre adoucisseur est maintenant préréglé et vous pouvez l'utiliser sans aucun souci.

Régénération manuelle immédiate : Si vous souhaitez faire une régénération immédiate (pour un nettoyage des résines par exemple), appuyer sur la touche ■ pendant environ 5s jusqu'à ce que la régénération commence.

En cas de problème un technicien APIC vous aidera au 01 30 25 99 69.

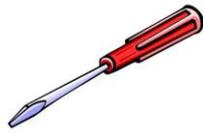
Réglage de la dureté de sortie avec le mixing

Par défaut l'eau sort de l'adoucisseur à 0°F, il faut donc rajouter de l'eau dure, à l'aide de la vanne mélangeuse située sur la gauche de la vanne, pour avoir une dureté de sortie entre 5°F et 10°F. Analysez votre eau en sortie à l'aide du kit TH Test (vendu séparément). Si votre eau a une dureté inférieure à 5°F, tournez la vanne dans le sens des aiguilles d'une montre, si votre dureté est supérieure à 10°F, tournez la vanne dans le sens inverse. Laissez couler l'eau quelques minutes et retestez votre eau. Lorsque vous êtes entre 5°F et 10°F, le réglage est fini.

Si vous n'avez pas de TH Test, vous pouvez tourner d'un quart de tour la vanne dans le sens horaire. Le technicien réglera plus précisément la sortie lors de son passage.



Vanne mélangeuse



AVERTISSEMENT : Pour toute intervention débrancher l'alimentation électrique afin d'éviter tout risque d'électrocution. Ce produit ne comprend aucun élément à remplacer par l'utilisateur. Pour tout problème s'adresser à la société APIC au 01 30 25 99 69.

Vous devez veiller en permanence à :

◆ Remplir le bac à sel de sel en pastilles. Un seul sac suffit. Laisser le bac se vider de sel pour vérifier qu'il n'y a pas de colmatage de sel avant de remettre du sel. Vous devez toujours avoir 1 à 2 cm de sel dans le bac au minimum.

◆ Remplacer la cartouche du pré-filtre se situant en amont de l'adoucisseur tous les trois mois ou lorsqu'elle devient marron. Nous vous conseillons la cartouche ultrafine pour une eau de meilleure qualité.

◆ Nettoyer la résine avec notre solution nettoyante pour adoucisseur au minimum une fois tous les ans et dans le cas d'une longue absence (par exemple les vacances). Il est conseillé d'utiliser la Solution Nettoyante pour adoucisseur au retour. Un seul flacon de 250ml doit être versé dans la canne d'aspiration. Une fois que la solution est versée, faire une régénération manuelle.

◆ Vérifier la dureté initiale et finale en utilisant le « TH TEST ».



ATTENTION : l'eau ne doit s'écouler à l'égout que pendant les périodes de régénération. Un écoulement permanent serait un signe de dysfonctionnement. Dans ce cas contacter notre Service Après Vente.

L'entretien spécifique de votre adoucisseur peut être effectué par l'un de nos techniciens si vous souscrivez à un contrat d'entretien (1).

(1) Détail du contrat en page 3.

APPAREIL ELECTRIQUE : A LA FIN DE SA VIE, NE JETEZ PAS L'ADOUUCISSEUR A LA POUBELLE. CE PRODUIT DOIT ETRE RECYCLE.

